



AVIS DE COURSE TYPE RIR

Nom des compétitions : REGATES DE CLUB « DIDIER ROYAERTS » 2018

Plan d'eau : Lac de Montbel

Grade 5C

Ouverte aux Habitables, QS et Dériveurs Doubles

Dates complètes 2018:

Régate D.Royaerts 1: 28 janvier 2018

Régate D.Royaerts 2: 25 février 2018

Régate D.Royaerts 3: 25 mars 2018

Régate D.Royaerts 4: 22 avril 2018

Autorité Organisatrice : CVRL – 09003

1. REGLES

Les régates seront régies par :

- ✓ Les RIR,
- ✓ Le présent avis de course,
- ✓ La fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Les régates sont ouvertes :

- ✓ **Aux bateaux Habitables** des classes A,B,C,R1, R2, L et X (Expérimentaux avec carte H100) du système de handicap Osiris Habitables et de Rating minimal 0 (pas de longueur mini précisée) ;
- ✓ **Aux dériveurs en double** des groupes VL : L, M, F, et de Rating équivalent OSIRIS minimal 0 (ce Rating est marqué sur la table Dériveurs FFVoile en cours de validité ou sera calculé) ; Les dériveurs seront classés en temps compensé Osiris avec les habitables, avec leur rating équivalent Osiris ; (voir table VL Dériveurs FFVoile) ;
- ✓ **Aux Quillards de Sport** des groupes VL : L, M, F et de Rating équivalent OSIRIS Minimal 0 (ce Rating est marqué sur la table QS FFVoile en cours de validité ou sera calculé) ; Les QS seront classés en temps compensé Osiris avec les Habitable, avec leur rating équivalent Osiris ;(voir table VL Quillards de Sport FFVoile) ;
- ✓ **Les Mini JI ne sont donc pas admis.**

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :

- ✓ Leur licence FFVoile « compétition » valide ou leur licence « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de moins d'un an ;
- ✓ Une autorisation parentale pour les mineurs.

Le certificat médical devra être conforme au standard de la FFV.



3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : Inscription gratuite

4. CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Jour et date : **Le jour même de la régates de 12h à 12 h 40**
Date et heure du briefing : **Le jour même de la régates à 12h40**
Premier signal d'avertissement : **13h**

5. FICHE COURSE

Les fiches course seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

- ✓ Système de classement en temps compensé OSIRIS : Temps/Temps avec CVL ;
- ✓ Système de point à Minima : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ... ;
- ✓ Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course ;
- ✓ Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un ;
- ✓ Si plus de 2 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

8. PARTICIPATION AU TROPHEE DU CLUB

Si le propriétaire ou le skipper ou le barreur du bateau est **sociétaire du CVRL**, la participation aux régates D.Royaerts permet d'être classé au Trophée de club Habitable D.Royaerts organisé par le CVRL
Pour être retenue pour le classement du Trophée, chaque régates doit compter 7 inscrits au minimum

La Commission Sportive du CVRL